

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Agir Pour Cherlieu

3 décembre 2022

Les membres de l'association Agir Pour Cherlieu se sont réunis lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 3 décembre 2022, à 14 heures, au presbytère de Montigny les Cherlieu, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique ou par voie postale, le 18 novembre 2022.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Bassir AMIRI.

Il remercie l'investissement de chacun pour soutenir l'abbaye de Cherlieu et, grâce aux diverses contributions, l'association Agir Pour Cherlieu a présenté une année riche de manifestations qui dépassent le cadre local : manifestations à Vesoul, articles de presse, diffusion sur la région. Il précise que Cherlieu devient quelque part un centre d'intérêt à l'échelle régionale et même au-delà avec les musiciens de l'Opéra de Paris et ceux de la Camerata de Cherlieu venus sur le site pour présenter au public des spectacles de grande qualité, qui contribuent au rayonnement patrimonial de notre commune. Il faut que nous continuions dans ce sens afin d'ouvrir ce patrimoine sur le monde, et ainsi transmettre aux générations futures, ce que nous lèguent les architectes, les artistes et les créateurs d'hier et d'aujourd'hui. Créer aussi comme ici le dialogue incessant entre la culture et le patrimoine en offrant des événements culturels et de lien social autour de ces vestiges : spectacle, musique, exposition. Ne pas laisser l'abbaye de Cherlieu en ruines mais l'embellir, la renforcer et la laisser debout rappelant que nous sommes des acteurs et des actrices pour la rénovation d'un monument. Il remercie également les autres personnes ou amis présents, non adhérents de l'association, mais qui œuvrent pour le bien commun de notre commune et de notre histoire. Il rappelle que le meilleur moyen de défendre notre patrimoine, c'est de se l'approprier. C'est pour cela que nous sommes tous réunis ici, autour de cette passion qui agglomère désirs et solidarités.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur les données suivantes :

Rapport moral

- ***Bilan des activités réalisées par l'association.***

⇒ ***Animations artistiques réalisées*** : les deux concerts ont permis de rassembler 300 personnes.

- **Implantation de la statue Robert Schad, le 17 septembre 2021**, pour deux ans. Elle permet le référencement du site sur le livre « **Dix par Dix** », un parcours de sculptures en Bourgogne Franche Comté qui fait passer des visiteurs sur notre site.
- **Visite musicale sur le site de l'abbaye de Cherlieu, le 20 août 2022** (150 personnes) Guidée par les historiens de l'association et les propriétaires, accompagnés par la Camerata de Cherlieu. Manifestation gratuite qui captive de plus en plus de participants qui s'attardent à la fin de cette journée.
- **Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre 2022** : L'association, des bénévoles et les propriétaires ont fait visiter le site et le palais abbatial et proposé la vente du livre édité par la Charte : « Sites cisterciens d'Europe » et la carte IGN « Abbayes cisterciennes de France ».
- **Concert des solistes de l'Orchestre de l'Opéra National de Paris, à l'Église Saint Georges de Vesoul, le 24 septembre 2022** (150 personnes !). Manifestation présidée par Monsieur le Préfet VILBOIS.

⇒ **Autres actions**

- **Participation à la rédaction du livre** : « **L'art de bâtir en Franche-Comté au siècle des lumières** » : E. Vergnolle, C. Chapuis, L. Goncalves, J.P. Borsotti, G. Moreau. Cette publication fait suite à la visite de la Société Française d'Archéologie (SFA) du 4 juin 2020 sur notre site, qui avait groupé une centaine de personnes. Prix de vente : 45 €.

- **Participation à la réunion du vendredi 2 décembre 2022 à l'Hôtel du Département** : présentation des actes du congrès de Haute-Saône lors de la présentation de l'ouvrage « **L'art de bâtir en Franche-Comté au siècle des lumières** », suivie d'une conférence toujours aussi riche de Jean-Louis Langrognet.
- Nombreuses visites publiques et privées au long de l'année, les mercredis ou lors des fins de semaines, en présence des propriétaires, spontanées ou sur rendez-vous.

Ces manifestations contribuent à la notoriété de Cherlieu avec un rayonnement de plus en plus large et aussi un accroissement du taux de participants. Depuis la création de notre association, le 29 juillet 2020, Agir pour Cherlieu a déplacé 1000 personnes autour de ses manifestations culturelles !

Rappelons que l'association est encore très jeune (créée le 24 juillet 2020) et que la mise en place de tous ces évènements demande du temps, de l'investissement et que notre volonté est de toujours faire mieux en mobilisant de plus en plus de bénévoles pour nous aider à réaliser toutes sortes de travaux, administratifs et autres.

- **Interventions des propriétaires :**

Il est bon de noter que les propriétaires, soutenus par Agir Pour Cherlieu, se sont investis massivement dans la réfection des toitures de la maison du cimetière, de la porterie-enfermement, d'une partie du toit du palais abbatial et de certains intérieurs tels les stucs par les Marca et que les travaux continuent !

- **Projets :**

Ils sont très nombreux, ils seront passionnants pour nos adhérents et pour la population de notre région et seront dévoilés au fur et à mesure de leur proposition : entre autres, une opération géophysique (RADAR), suivie d'une reconstruction en 3D de l'Abbaye de Cherlieu.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

L'association a investi de manière notable tout en maintenant un solde bancaire positif.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

*